code de la spécialité : D.M.F01.S01.01

Codes des métiers correspondants à la spécialité :

H 1102, J 1103, J 1105, K 1201, K 1401, K 1402, K 1403, K 1404, L 1401, L 1803, O 1201, P 1301, P 1500, P 1601, P 1602

Fiche d'identité de la spécialité: Droit Administratif

Niveau: Master

Domaine: Droit et Sciences Politiques

Filière: Droit

Spécialité : Droit Administratif

1- Localisation de la formation:

Faculté : droits et sciences politiques

Département : droit

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté N°002 du 03/01/2021.

2- Partenaires extérieurs

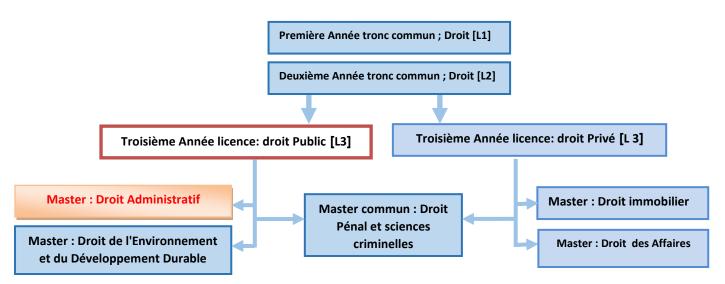
Partenaires d'autres institutions universitaires :/

Autres institutions, partenaires sociaux et économistes :/

Partenaires internationaux étrangers :/

3-Organisation générale de la formation : valeur du projet

Cet Organigramme montre la localisation du Master académique "Droit Administratif" par rapport à la formation



Le parcours de la formation comprend quatre semestres, trois semestres théoriques et un quatrième et dernier semestre pour préparer le mémoire en guise d'aboutissement de l'obtention du diplôme.

4-Contexte de la formation :

Le contenu de la formation au master académique « Droit administratif » est régi par trois contextes formatifs :

- Le contexte d'orientation de l'étudiant : il combine les facteurs qui influent sur les vœux de l'étudiant (motivation scientifique, préparation cognitive), car la formation et les connaissances que l'étudiant reçoit au niveau de licence, spécialité droit public, ont un grand impact sur l'orientation de l'étudiant vis-à-vis de ses penchants professionnels liés au travail administratif en raison de leurs influences dans les domaines de la gestion administrative et des moyens de faciliter le service publique, et dans le domaine de la justice administrative en tant que protecteur des droits et libertés des citoyens.
- Contexte d'enseignement : il comprend des facteurs qui jouent un rôle direct dans le processus pédagogique, car il contient des matières pédagogiques essentielles, et horizontales appartenant à différents domaines de connaissances, ce qui donne à l'étudiant une bonne compréhension du droit administratif et de l'administration publique, y compris les matières : organisation administrative, droit de la fonction publique et organes administratifs indépendants, contrôle politique, contentieux administratif, science de l'administration publique et la rédaction administrative et autres matières qui développent la formation de l'étudiant dans le domaine du droit administratif et de l'administration publique selon une méthodologie spécialisé par l'équipe de formation.
- Le contexte de transition et d'intégration dans le milieu de travail : la spécialisation en droit administratif permet à l'étudiant une grande capacité d'adaptation aux diverses circonstances dictées par le monde du travail dans un environnement caractérisé par la diversité des domaines administratif. Il ouvre des champs d'avenir aux étudiants lui permettant de rejoindre des postes et des professions libérales, tels que les cadres dans les administrations locales et nationales et leurs organes affiliés dans les institutions économiques, les sociétés commerciales, barreau, notaire, des postes dans le staff de l'exécutif et la justice

5- Les objectifs de la formation

À la lumière de l'évolution mondiale du rôle de l'administration publique, qu'il s'agisse de la détermination de ses objectifs ou du rôle qu'il doit jouer dans l'intérêt des citoyens, Le secteur de l'administration et de la justice administrative en Algérie souffre de nombreux problèmes résultant du manque de connaissance approfondie des textes complexes et multiples, du manque d'expérience dans le domaine du droit administratif, Surtout à la lumière des transformations qui s'opèrent au niveau central ou local, ainsi que du passage d'un système à l'autre dans le domaine judiciaire, une formation universitaire supérieure sera exposée à ces problèmes dans une présentation objective de ceux-ci et une recherche de solutions appropriées à tous ces problèmes, que ce soit au niveau central ou local. En conséquence, les objectifs les plus importants de cette spécialisation sont:

- Voir les diverses complexités qui se produisent dans le domaine administratif de l'État.
- Connaissance des changements et des développements nationaux dans le domaine administratif.
- Etudier les différents contentieux administratifs.
- Formation d'une promotion cohérente d'étudiants avec un haut niveau de spécialisation et des connaissances multiples en droit administratif.

6-Profils et compétences visés:

- La faculté, à travers ce Master "Droit administratif vise à former une promotion d'étudiants cohérenteau niveau des connaissances en termes de sa connexion avec les besoins de l'administration, soit qui profite à l'institution universitaire en général, et qui sert les autres institutions de l'État afin d'atteindre l'intérêt public.
- Formation de cadres administratifs hautement spécialisés avec des connaissances multiples dans le domaine du droit administratif.
- A travers ce master, il est possible d'atteindre les plus hauts niveaux d'organisation, et ainsi comprendre le travail des unités administratives en perpétuel développement à la fois interne et externe.
- Création de compétences spécialisées dans le travail administratif, capables de comprendre la nature des différends administratifs avec leur capacité à trouver des solutions pour maintenir l'ordre public et atteindre l'intérêt public.
- Formation de cadres pouvant contribuer à la construction d'un État de droit.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

- Par l'ouverture de cette spécialité, l'institution cherche à former des cadres et des compétences qui peuvent répondre aux besoins de l'administration au niveau régional et national afin de parvenir à l'unité de l'ordre et de l'harmonie dans le pays.
- Des compétences capables de fournir des services au public par l'entremise des unités administratives conformément aux exigences de l'administration aux niveaux régional et national.
- Des unités capables d'assurer et de contribuer au règlement des différends administratifs aux niveaux régional et national.
- La magistrature, l'avocasserie, les institutions administratives, les commissaires-priseurs, la police, la gendarmerie, l'administration pénitentiaire et toutes les professions et Instances judiciaires.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Journada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Journada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13–77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire2017-2018 ;
 - Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE

Article 1^{er}: Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

0 3 JAN. 2021

Fait à Alger le :....

Le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

ملحق رقم 18 للقرار رقم 202 المؤرّخ في 3 و جانز 2021

المتضمّن تأهيل مؤسّسات التّعليم العالي لضمان التّكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بعنوان السّنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002/ du 03 JAM. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (أ/م)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences de la Matière	Chimie	Chimie des matériaux	А	Mas	Habilitation	تأهيل	م	Í	كيمياء المواد	كيمياء	علوم المادة
		Chimie physique	Α	Mas	Habilitation	تأهيل	م	Ī	الكيمياء الفيزيائية		
Droit et Sciences Politiques	Droit	Droit de l'environnement et du développement durable	А	Mas	Harmonisation	موائمة	٠	ſ	قانون البيئة والتنمية المستدامة	حقوق	حقوق وعلوم سياسية
		Droit pénal et sciences criminelles	А	Mas	Harmonisation	موائمة	م	1	القانون الجنائي و العلوم الجنائية		
		Droit administratif	Α	Mas	Harmonisation	موائمة	م	1	القانون الإداري		
		Droit des affaires	Α	Mas	Harmonisation	موائمة	م	1	قانون الأعمال		
		Droit immobilier	Α	Mas	Harmonisation	موائمة	م	í	القانون العقاري		
	Sciences Politiques	Relations internationales	Α	Mas	Harmonisation	موائمة	م	í	العلاقات الدولية	علوم سياسية	
		Organisation politique et administrative	А	Mas	Harmonisation	موائمة	م	í	نتظيم سياسي وإداري		
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Humaines - Histoire	Histoire de l'occident musulman au moyen âge	А	Mas	Harmonisation	موائمة	٠	1	تاريخ الغرب الإسلامي في العصر الوسيط	علوم إنسانية- تاريخ	علوم إنسانية و اجتماعية
		Histoire contemporaine du monde arabe	А	Mas	Harmonisation	موائمة	م	Ī	تاريخ الوطن العربي المعاصر		